



# GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 14 JUIN 1766.

*De MADRID le 18 Mai.*

On écrit de Cadix qu'on y avoit reçu des lettres du Mexique datées du 28 Fevrier qui assurent que tout étoit dans la plus grande tranquillité dans ce Royaume, & dans tous les autres Pays de l'Amérique Espagnole.

Ces lettres, qui ne peuvent pas être plus recentes, détruisent les bruits qui ont couru de la proclamation d'un nouveau Roi à Quito, événement qui est évidemment faux ainsi que toutes les circonstances dont on l'a orné.

*De LONDRES, le 27 Mai.*

Le 23 de ce mois, les Communes lu-

rent pour la troisième fois & passèrent le Bil, pour indemniser les Personnes en Amérique, qui n'ont point fait usage du Papier timbré; ainsi que le Bil, pour changer la forme du serment d'abjuration. On lut pour la seconde fois celui qui concerne l'établissement des Ports-francs à la Jamaïque & à la Dominique; ainsi que celui des nouveaux Droits sur les Eaux-de-vie, les Essences, & les Eaux-fortes. La Chambre en Comité approuva un Bil, pour accorder une prime à l'exportation du cordage de Fabrique Britanique. On présenta un Bil, pour expliquer corriger, & mettre en vigueur les Loix contre les Regratiers & les Monopoleurs de Bestiaux & de Vivres: On en fit d'abord la première lecture; & il fut ordonné de le faire im-

imprimer. L'affaire des moyens de lever le *suif* fut renvoyée à demain.

Le 26, les Seigneurs, qui avoient repris leurs délibérations, lurent pour la première fois le Bil, pour tirer une Somme d'argent du Fonds d'Amortissement, & de celui qui concerne la suppression des Droits sur certaines Marchandises importées dans les Colonies de l'Amérique. Les Communes rédigèrent le Bil des Ports-francs à la Jamaïque & à la Dominique, & celui des Droits sur les Eaux-de-vie, &c.

Le 23, le Roi en son Conseil déclara le Duc de Richmond un de ses Secrétaires d'Etat; & ce Seigneur, après avoir prêté les sermens, prit séance au Conseil. Il aura le Département du Sud & le Général Conway celui du Nord. Il est certain, que le Comte de Rochefort passera de l'Ambassade de Madrid à celle de Paris;

Il y a depuis quelque tems des mecontentemens en Irlande qui, ont pris leur origine dans la froideur ou la repugnance que la Cour a fait paroître au sujet du Bil, proposé pour limiter la durée du Parlement dans ce Royaume dont les marchands, trafiquans, Freeholders &c. établis à Dublin ont fait remettre l'adresse suivante à leurs representans en Parlement.

„ Messieurs, sur l'avis authentique que nous avons, que le Bil, dont dépendent en grande partie l'intérêt Protestant & la liberté de ce Royaume, a échoué dans la Grande-Bretagne, & trouvant que toute tentative faite par les Communes d'Irlande, quoique secondée & soutenue par la voix réunie & générale des Protestans de tout rang & de toute dénomination, pour obtenir une Loi, qui limite la durée du Parlement, a été infructueuse jusqu'à présent, nous ne saurions nous imaginer qu'on désapprouve la conduite des Communes de ce Royaume, si elles suivent l'exemple que tinrent en pareille occasion celles d'Angleterre à la dernière glorieuse Révolution,

cette grande époque de la Liberté Britanique. „

„ C'est pourquoi nous Citoyens & Freeholders de cette Métropole, nous croyant obligés de donner l'exemple dans toutes les mesures Nationales, prenons la première occasion de déclarer nos sentimens sur cet événement si intéressant, & de vous prier de ne jamais donner votre consentement à aucun Bil pécuniaire pour plus de trois mois, jusqu'à ce qu'on ait passé une Loi pour la limitation Septennale du Parlement dans ce Royaume. „

Les Actions de notre Compagnie des Indes continuent de hausser dans l'espérance que le Dividende de la Compagnie sera considérablement avancé. On a reçu de toutes parts des Commissions considérables pour acquérir des Actions.

A la nouvelle de la Révocation de l'Acte de Timbre, il a été arrêté à Quebec 1.) d'y construire & d'y entretenir aux dépens de la Province deux Bâtimens armés qui seront destinés à la Garde des Côtes. 2.) D'ouvrir des chemins publics de cette Ville à la Nouvelle-Angleterre & d'y travailler incessamment.

Du 30 Mai.

Le Roi, accompagné des Princes ses Frères, des Ambassadeurs de France, d'Espagne, & de Danemarck, ainsi que de plusieurs Officiers-Généraux, fit le 26 sur la Lande de Wimbleton la Revue des Régimens de Cavalerie légère d'Elliott & de Burgyne, qui firent leurs Exercices & leurs Evolutions avec tant de dextérité que Sa Majesté en a été extrêmement satisfaite; qu'Elle a honoré ces deux Régimens du Titre de Régimens du Roi & de la Reine: Ils porteront à l'avenir un Uniforme plus lesté, & seront de la Garde ordinaire du Roi.

Le 27 de ce mois, les Seigneurs lurent pour la seconde fois le Bil pour tirer une Somme d'argent du Fonds

d'amortissement, celui des Droits sur les Vins, & celui qui concerne l'exportation des Essences, &c. Les Communes devant, suivant l'ordre du jour, examiner en Committé le Bil, pour *revoquer certains Droits antérieurs dans les Plantations de l'Amérique, pour en supprimer d'autres imposés par un Acte de la dernière Séance sur certaines sortes de Marchandises apportées en Amérique, & pour y en substituer d'autres* on proposa d'y insérer une Clause, pour permettre l'exportation du Coton en laine des Colonies de l'Amérique avec exemption de Droits. Surquoi Mr. le Chancelier de l'Échiquier, par ordre du Roi, informa la Chambre, „ que, quoique „ le Droit de S. M. de 4 & demi „ pour cent sur le Coton soit un Re- „ venu croissant, le Roi, voulant „ contribuer à l'avancement des Manu- „ factures de ce Royaume, étoit dis- „ posé à renoncer à ce Revenu, & „ consentoit que la Chambre en agît „ à cet égard comme Elle le jugeroit „ à propos. „ En conséquence, on inséra cette Clause dans le Bil avec d'autres stipulations avantageuses au Commerce de l'Amérique. La Chambre se forma ensuite en Committé sur ce Bil, & le rédigea en forme. Après quoi il fut résolu de présenter au Roi une Adresse, pour remercier S. M. de cette nouvelle preuve, qu'Elle venoit de donner, de sa grande attention à l'avancement du Commerce & des Manufactures de ce Royaume en renonçant à son Revenu croissant de 4 & demi pour cent sur le Coton.

Le 28 les Seigneurs ayant fait la seconde lecture du Bil de la *Taxe sur les Fenêtres*, on proposa de l'examiner en Committé. On fit des objections à cette Proposition: Plusieurs Membres déclarèrent les motifs, qui les portoit à s'opposer à ce Bil. Après des débats, la Proposition fut mise à la pluralité, & approuvée de 57 contre 16 voix. On lut ensuite pour la première fois le Bil, pour

limiter la *saïsis des Papiers des Particuliers*; & il fut arrêté d'en faire la seconde lecture aujourd'hui; & que tous les Pairs seroient sommés d'y assister, ainsi que les Juges du Royaume. On passa alors à la seconde lecture du Bil pour lever 1500 mille Livres Sterling par des Annuités & une Loterie; & on lut pour la première fois le Bil pour l'établissement des Ports-francs à la *Jamique* & à la *Dominique*, le Bil des nouveaux Droits sur les Eaux de vie &c. & le Bil pour assigner des primes sur le cardage de febrigue *Britannique*.

Les Communes, qui venoient de passer ces trois derniers Bills, approuverent celui qui concerne le Commerce de l'Amérique & elles s'ajournerent à aujourd'hui.

Le 29 les Seigneurs lurent pour la seconde fois le Bil concernant les Eaux de vie & celui touchant les Ports-francs. La Chambre en Committé approuva ensuite le Bil des Fenêtres & celui de la levée de 1500 mille liv. Sterling, sans y faire aucun changement les changements faits par les Communes au Bil touchant le serment d'abjuration furent aussi approuvés.

On manda d'Elgin province de *Murray* en *Ecosse*, qu'un certain *Dona d'ou*, Laboureur, qui étoit sourd depuis 20 ans, étant à travailler dans les champs, y a été renversé d'un coup de tonnerre, qui loin de lui nuire, lui a rendu l'ouïe.

De COPPENHAGUE le 26 May.

Le Roi vient de faire présent au Prince héréditaire, du Château de plaisir de *Sorgenfrey*; qui étoit occupé par feuë la Princesse d'*Oost-Frise*. S. A. R. reçut avanthier Visite de leurs Majestés & de la Famille Royale. *Heyman Isaac Bergel* & *Jacob Moses Selesinger*, Deputés de peuple Juif d'*Altona*, eurent, le 16 de ce mois, l'honneur d'être présentés au Roi à

Fre.

*Frederichsberg*, & après avoir fait à Sa Majesté, au nom de leur nation, les Complimens de condoléance sur la mort de son Auguste Père, & ceux de félicitation sur son avènement au Trône, ils la supplièrent de vouloir bien confirmer à la nation, les Privilèges que les Rois, ses prédécesseurs, lui ont accordés dans ses Etats.

Le 17 de ce mois la Députation du Magistrat de cette ville composée de M. de *Lübe*, Conseiller de conférence & chef-Président, de M. *Schrödersee*, Conseiller d'Etat & premier Bourguemaitre & d'autres principaux membres de la Magistrature eut une audience du Roi, dans laquelle elle remercia S. M. de la confirmation qu'elle a accordée à la ville de tous ses privilèges.

*De BERLIN le 3 Juin.*

A l'occasion de la revue de differens Regiments le Roi a fait la promotion suivante. Les Colonels Baron de *Lofsau*, de *Brieske*, de *Puttkammer*, de *Steinkeller* & de *Renzel* ont été nommés Généraux - Majors : M. M. de *Schwartz*, Lieutenant Colonel du Regiment de *Stechow*, & de *Rotbkirch*, Lieutenant Colonel de celui de *Leffwitz* ont été nommés Colonels & M. M. les Colonels d'*Alvensleben*, d'*Apenbourg*, de *Möbring* & de *Loffow* ont été nommés Généraux - Majors de Cavalerie.

*De VIENNE le 14 Juin.*

Le R<sup>me</sup>. Père Général des Capu-

cins mort ici le 7 de ce mois, ainsi qu'on l'a dit, se nommoit Paul de *Colindres*, & étoit de l'illustre maison de *Uragna Calderon* de la *Barca*. Il étoit Docteur de l'Université de *Salamanque*, & avoit été Chanoine doctoral de cette ville : *Ferdinand VI.* Roi d'*Espagne* l'avoit nommé à l'Evêché de *Barcelme* : mais il avoit constamment refusé cette dignité par l'humilité qui faisoit son partage. Les Religieux de tous les ordres qui se trouvent dans cette Capitale, ont accompagné le ro son convoi funebre ayant tous un cierge à la main. Le R<sup>me</sup>. Abbé de *Seitenstetter*, précédé de la Musique de la Cour marchoit immédiatement avant le Corps qui étoit porté par les Supérieurs de la Province, & qui fut béni par ce Prélat à l'entrée de l'Eglise, dans laquelle il a été inhumé.

L'Oraison funebre a été prononcée par le R. P. *Kilien* Capucin du Couvent de cette ville & M. M. l'Ambassadeur d'*Espagne* & le Ministre Plenipotentiaire de *Naples* ont assisté à cette lugubre cérémonie ainsi que quantité de personnes de la première distinction.

Hier Fête de *S. Antoine*, dont Madame l'Archiduchesse VII<sup>e</sup>. porte le nom, la Cour fut à *S. bbnbrunn* en Gala : mais toujours en deuil, & S. A. R. y reçut les Complimens de félicitation des Ministres de cette Cour, des Ambassadeurs & Ministres Etrangers & de la principale Noblesse des Deux Sexes.

---

On trouve chez J. T. de *Tratnern*, Libraire & Imprimeur de la Cour dans sa Librairie au *Kohlmarck*.

Kiefewetter A. F. Novissima de Bola Experimenta. 8 Viennæ, 1766. 10 kr.

Principes Généraux & Raisonnés de la Grammaire françoise, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation, & la prononciation, par Mr. Restaut. gr. 12. à Vienne 1766. 1 fl.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE  
DU 14. JUIN 1766.

*De Ter-Verre, le 29 May.*

Hier à une après-midi, le Prince *Stadhouder* arriva en cette Ville, pendant que la Garnison, composée de six Compagnies du Régiment d'*Orange-Gueldre*, sous la conduite du Comte de *Styrum*, étoit rangée en double haye hors la Porte de *Zandyck*. S. A. S. y reçut les salutations du Magistrat & du Conseil en Corps, qui lui remirent les Clefs de la Ville. Ensuite, accompagnée d'un Cortège, semblable à celui qu'Elle avoit eu à *Middelbourg*, Elle passa par un Arc-de-triomphe décoré de toutes fortes d'Emblèmes.

Dans le *Wyngaardsvaat* Elle rencontra un second Arc de-triomphe. Sur le Quai au delà du grand Pont un troisième. Plus loin sur le même Quai près de la *Grue*, un quatrième & enfin sur le marché un très beau feu d'artifice.

Lorsque le Prince avec sa Suite & le Cortège de la Régence arriva à l'Hôtel-de-Ville, S. A. S. y fut reçue au premier Escalier du Perron par le Magistrat & introduite dans le Conseil, où le Pensionnaire *Reynow* prononça un Discours, auquel Elle répondit en termes gracieux; le Prince reçut ensuite l'hommage de la Bourgeoisie, & prêta serment sur le maintien des Prérogatives de la Ville; ce qui fut suivi d'acclamations. En même tems, S. A. S. donna Audience aux Députés des différens Consistoires, & Elle assista à un somptueux Repas que le Magistrat lui fit servir au son d'une harmonieuse symphonie, & jetta à cette occasion de l'argent au Peuple.

*De la HAYE le 1 Juin.*

Des Lettres de *Middelbourg* du 27 du mois dernier portent que le Prince *Stadhouder*, s'étant rendu le 26 à l'Assemblée des Etats, éleva le Bourguemaitre van *Citters* à la Dignité de Premier Noble de la Province, & le Bourguemaitre *Steengragt* à l'Emploi de Conseiller-Pensionnaire; qu'ensuite S. A. S. assista successivement à l'Assemblée des Conseillers-Députés & à celle de l'Amirauté; que vers les trois heures après-midi, la Régence lui donna un somptueux Repas à l'Hôtel-de-Ville; qu'après un Feu d'artifice, tiré sur la grande Place par ordre de Madame van *Citters*, le Prince lui fit l'honneur de souper chez elle; que le lendemain, Son Altesse Sérénissime passa aux Isles voisines, dina à une Maison de plaisance de Mr. van *Citters*, & résolut de partir le lendemain pour *Ter-Verre*.

*D'ALTONA le 26 May.*

On publia hier un Placard, par lequel le Roi de *Danemarck*, notre Souverain, défend à ses Sujets d'employer des Gens de métier *Hambourgeois*, aussi longtems qu'il ne fera point permis aux *Danois* de travailler pour des Bourgeois de *Hambourg*.

*De HAMBOURG le 4 Juin.*

Les Corps des Bouchers de cette Ville a enlevé depuis peu 65 Agneaux des Quartiers, qu'occupent ici 2 Bouchers d'*Itzebo*: On craint, que cette entreprise n'ait de mauvaises suites, puisque le Roi de *Danemarck* a le pouvoir & est d'intention de maintenir ses Sujets dans leurs anciens Privilèges.

Suivant les lettres de *Stockholm* du 20. Mai dernier les Etats du Royaume ont trouvé, que la Ferme des Domaines en *Poméranie* & dans

dans l'Isle de *Rügen* comprend la plus grande partie des Revenus de ces Pays là, sans répondre à beaucoup près à la nature & à la valeur de ces Biens. Les hypothèques, dont ils se trouvent chargés, montent à 514 mille 79 Ecus, 25 Escalins & deux tiers. On retire de la Ferme 53 mille 952 Ecus, 32 Escalins: De sorte que, déduisant de cette somme les Interêts des Hyothécaires à 5 pour cent & quelques autres petits fraix, lesquels vont à 27 mille 166 Ecus, 42 Escalins & un sixième, il ne reste à la Couronne que 26 mille 785 Ecus, 41 Escalins & cinq sixièmes, à quoi l'on doit ajouter 42 mille 754 Ecus, 10 Escalins & deux tiers, qu'on retire des Biens non hypothéqués. Cette somme totale cependant ne va pas à la moitié de ce qu'une bonne administration économique pourroit rapporter. Surquoi les Etats ont prié le Roi d'en agir à cet égard, à l'expiration des Contrats de la Ferme, de la même manière que cela s'est pratiqué à l'égard du Bailliage de *Neukloster* dans la Seigneurie de *Wismar*, où la Ferme a été donnée aux plus offrans. Les Etats, en examinant cette affaire, ont de plus reconnu, que les Procès entre les Hypothécaires & le Procureur des Domaines, étant portés au Tribunal de *Wismar*, sont préjudiciables, tant aux sujets qu'à la Couronne; Et ils sont d'opinion, que l'on doit inférer dans les nouveaux Contrats, que ces Procès doivent être jugés en première instance par la Régence de *Poméranie*, & décidés définitivement par le Roi en Sénat.

La Maison du Prince Royal, telle qu'elle doit être après son mariage, est toute formée. Le Baron d'*Ebrencrona* en a été déclaré Grand-Maréchal, & le Comte de *Gyllenstolpe* Grand-Chambellan.

Voici ce qu'on a appris jusqu'ici du soulèvement, dont on a parlé l'ordinaire dernier.

Le 16 & le 17 de ce mois il arriva deux Estaffettes dépêchées d'*Yönköping* par le Baron *Clas Erich Silverbielm*, Commandant de la Province avec avis que les payfans s'étoient attroupés & soulevés dans les baillages de *Wedensbäråd* & d'*Elfborgs* ayant pour chef un cavalier nommé *Hofman* qui avoit été licentié du Régiment dans lequel il servoit: on recut ensuite de semblables avis de plusieurs autres endroits. Dez que le Roi eut appris cette nouvelle, il renvoya ordre à M. de *Silverbielm* de faire rassembler de la Cavalerie & de l'Infanterie pour marcher aux Soulevés & repousser la force par la force en cas qu'ils ne voulussent point se separer de bon gré & retourner chacun chez eux, après avoir livré leurs Chefs & les auteurs du tumulte.

On expédia aussi des ordres au Comte *Spens* Général Major de rassembler des Troupes dans la Province de *Nerike* & de s'opposer aux Rebelles à *Bodarne*, & au Comte *Axel Wrede Sparre*, Général-major de faire les mêmes dispositions dans le *Westergothland* & au cas qu'il ne put parvenir à calmer le tumulte dans la province même, de suivre les rebelles par le chemin qu'ils prendroient, ou par *Yönköping* ou par *Bodarne* & d'agir en tout de concert avec le General Major Comte de *Sparre* & avec le Capitaine Baron *Silverbielm* pour les enfermer dans un de ces endroits: les obliger à se separer, soit par representations soit par force, & sur tout pour se saisir des chefs. Cependant on fit marcher de *Gothenbourg* un détachement d'Infanterie avec du canon, & un autre détachement du Régiment d'*Elborgs* ayant marché aux soulevés, on s'est saisi de leur chef *Hofman*, qui a été conduit à *Boroehs*, où il est maintenant emprisonné avec plusieurs autres qui ont participé à la rebellion. Tous les Commandans & subalternes de l'Etat militaire & Civil ont rempli leur devoir dans cette occasion avec le zèle le plus marqué & la vigilance la plus grande & le danger de cette revolte qui paroissoit menacer l'Etat, a été heureusement dissipé dans son principe.